

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mardi 7 Mai 2019

**Sur les 69 adhérents, 19 sont présents ou représentés. L'assemblée générale peut délibérer sur les différents points à l'ordre du jour. Celle-ci est ouverte à 14h00.**

**Hélène PELLISSIER**, référente santé prévention au Comité Départemental des Cancers de la Seine-Saint-Denis et **Soizic CORNIÈRE**, responsable de la Maison des associations d'Epinay-sur-Seine, **Chérif MEGHEZEL**, éducateur sportif spécialisé nous font le plaisir d'y participer en qualité d'invités. Nous les remercions de leur présence. N'étant pas adhérents, ils ne participeront pas aux votes.

### **RAPPORT MORAL DE L'ANNEE**

L'Assemblée Générale est toujours un temps riche en échanges et partage. C'est également un moment privilégié pour mieux appréhender les différentes actions de l'association.

Comme chaque année, je remercie les adhérents et personnalités pour leur présence, celle-ci témoigne de votre implication et de votre intérêt à la vie de cette association qui a été créée il y a 9 ans. Sans votre soutien et votre aide au quotidien, l'association n'aurait pas la place qu'elle occupe à ce jour et nous vous en remercions.

Chaque jour, et ce depuis sa création, les bénévoles de l'association travaillent et œuvrent pour répondre au mieux aux attentes des adhérents, et développer de nouveaux partenariats, projets.

**69 adhérents** sont à jour de leur cotisation au 31 Décembre 2018, **53 femmes, 13 hommes**, l'association **MHP** (Malades, Handicapés et partis trop tôt), la **Clinique de l'Estrée à Stains (93)**, et la **Clinique Conti à l'Isle-Adam (95)**. L'âge moyen des adhérents est de 57 ans.

Elizabeth Charrier-Giraudeau et sa fille Laetitia ont rejoint notre association en 2012, elles sont depuis cette date membres d'honneur de l'association ; au même titre que, la clinique de l'Estrée à Stains représentée par son directeur, Gorka Noir, la clinique Conti à l'Isle-Adam, représentée par sa directrice Mme Catherine Morvan.

Le Dr Jean-Paul Cléophax, gynécologue et cancérologue, assure la présidence d'honneur de notre association **depuis 2012** et nous le remercions chaleureusement pour son **implication active renouvelée**.

#### **Les engagements au quotidien de l'association :**

- L'accueil et l'information des personnes atteintes d'un cancer ainsi que leurs proches,
- L'accompagnement et le soutien de ces personnes et leurs proches,
- L'information et la promotion de la prévention et du dépistage des cancers.

**L'année 2018 n'a pas été aussi marquante que la précédente**, pour autant l'association a poursuivi son engagement auprès des malades du cancer et de leurs proches.

Ces actions restent possibles grâce **au soutien constant et réitéré de nos partenaires institutionnels et privés** qui financent les actions que nous engageons.

La survie de notre association reste dépendante de la bonne volonté de **quelques bénévoles, malheureusement encore trop peu nombreux**, qui donnent, sans compter, de leur temps et je profite de cette assemblée pour que **nous les remercions à nouveau très chaleureusement**. Sans eux, rien ne serait possible !

Chaque année, au risque d'être redondante, en ma qualité de présidente **je réitère cette demande et vous alerte sur le risque d'essoufflement des personnes qui portent à bout de bras notre association !**

Chaque investissement est bon à prendre et même si vous êtes peu disponible, chacun peut à sa manière contribuer à améliorer le fonctionnement de l'association afin de permettre que demain, encore plus de malades ou proches de malades puissent bénéficier des services que propose l'association.

**Et si le premier investissement de chacun des adhérents de l'association était d'aider à mieux faire connaître notre association ce serait une première étape de votre engagement au quotidien à nos côtés.**

Je terminerai par une pensée sincère à l'intention de **Simone Sarasin et Jean-Pierre Bourbouleix** qui sont décédés au cours de l'année 2018. Je vous remercie de leur accorder une minute de silence en témoignage de souvenir.

Enfin, j'ai une pensée émue pour notre amie Simonne, notre doyenne, actuellement hospitalisée.

## **BILAN D'ACTIVITÉ 2018**

---

L'association reste un partenaire privilégié des villes d'**Épinay-sur-Seine, Pierrefitte-sur-Seine, Aubervilliers ou encore Saint-Denis** notamment via les ateliers santé-ville de celles-ci. A **Stains**, nous avons des contacts avec certaines associations communautaires et avec la ville. Les villes d'**Enghien-les-Bains** ou encore **Deuil-la-Barre** n'hésitent pas à faire appel aux compétences de l'association à l'occasion de manifestations spécifiques.

Nous sommes **partenaires** de la ville d'Épinay-sur-Seine dans le cadre du **Contrat Local de Santé (CLS)** depuis sa signature en décembre 2011 et à ce titre **copilote** au côté du Comité Départemental des Cancers de La Seine-Saint-Denis (CDC 93) de **l'axe Cancer**.

Nous entretenons des liens étroits avec le **CDC 93 et l'Agence Régionale de Santé Ile de France (Délégation territoriale de la Seine-Saine-Denis)** mais également avec les réseaux territoriaux de santé du territoire (ACSanté 93, Arc-en-ciel, Opalia, et le réseau 92 Nord).

Nous avons aussi des contacts réguliers avec les autres associations œuvrant sur le champ du cancer dans le département (notamment La Ligue contre le cancer comité 93 ou encore Horizon Cancer et Sorties du cancer).

## 1. Sensibiliser et inciter à la prévention et au dépistage des cancers

### ➤ Point info cancer

Un accueil Info-cancer est accessible tous les mardis de 13h30 à 17h et deux fois par mois de 10h à 12h, et **ouvert à tous**. L'association reçoit également sur rendez-vous préalable. Il est ainsi possible d'obtenir **informations et renseignements** sur le **dépistage et la prévention des cancers** (mises à disposition de documents, renseignements et orientations vers les lieux de prise en charge, comment obtenir une prise en charge...) mais également sur **l'accès aux soins, les lieux d'accueil les plus proches** par exemple, **les modalités de prise en charge ou encore des conseils**, des orientations vers des professionnels de santé notamment kiné, infirmières.

### ➤ Sensibilisation et promotion du dépistage des cancers

D'une manière générale et afin d'inciter les personnes à venir se renseigner sur le dépistage, **nous allons à leur rencontre. Notre rôle n'est pas de convaincre mais d'informer afin que chacun puisse décider de sa prise en charge en ayant une information éclairée.** Notre statut d'« anciens malades » contribue largement à établir le dialogue.

### Dans les établissements hospitaliers

Nous installons un stand avec de la documentation en libre-service dans les halls d'accueil et nous nous déplaçons **dans les salles d'attente des différents spécialistes mais aussi en radiologie à la rencontre du public.**

Nous abordons **toutes les personnes** quel que soit leur âge en leur rappelant que si elles ne sont pas directement concernées, elles peuvent transmettre l'information à leurs proches en âge de participer au dépistage. Pour celles qui participent déjà aux campagnes de dépistage, nous insistons sur le **rôle de relais en termes d'information** auprès de leur réseau d'amis et de proches.

C'est également l'occasion de rencontrer des professionnels de santé : médecins, infirmières, aide-soignantes, kinés... Ils ne sont pas tous très à l'aise avec les questions de dépistage et de prévention, voire même parfois possèdent des informations incomplètes, certains avouant même ne pas savoir comment convaincre un proche.

### En direction du grand public

**Sur les forums**, nous proposons des quizz, le jeu des questions/réponses est toujours très apprécié, le public s'y prête facilement. Au gré des réponses, c'est l'occasion d'échanger de l'information, des conseils.

### Auprès d'un public ciblé

Nous participons également à des **réunions d'information auprès d'un public ciblé** (des femmes en général), dans les centres socio-culturels mais également auprès d'associations communautaires. C'est l'occasion d'avoir un échange sur des interrogations plus précises, d'aborder des questions plus intimes mais également de dédramatiser et de rassurer face à une maladie qui effraie encore beaucoup.

### **Auprès des salariés d'entreprises**

A ces interventions, s'ajoutent **des actions auprès des salariés d'entreprises** afin de **sensibiliser à la prévention et au dépistage des cancers en rappelant les principes d'une « bonne hygiène de vie »** en matière d'alimentation et de pratique sportive notamment. Ces actions sont menées avec les services de ressources humaines (Direction du bien-être au travail et de la prise en compte du handicap et de la santé) et les services santé et sécurité au travail.

### **Cancer colorectal, une période de sensibilisation centrée sur le mois de mars.**

En 2018, l'association a participé ou initié **7 interventions** dans :

- 2 établissements hospitaliers en Seine-Saint-Denis (Clinique de l'Estrée à Stains, Hôpital Européen La Roseraie à Aubervilliers)
- 2 établissements hospitaliers dans le Val d'Oise (Clinique Conti à l'Isle-Adam, Clinique Claude Bernard à Ermont),
- 1 au Pôle social à Epinay-sur-Seine (93),
- 1 dans le cadre du côlon Tour à Pierrefitte-sur-Seine (93),
- à l'occasion d'initiative associative ou de rencontre inter-associative à Epinay-sur-Seine, dans le quartier du centre-Ville (93),

**Plus de 400 personnes** rencontrées et un investissement en **temps bénévoles de plus de 100 heures**.

### **Cancer du sein, une période de sensibilisation qui s'étend de septembre à novembre**

**Les sollicitations sont très importantes pendant cette période** et nécessitent une **implication considérable des bénévoles (plus de 150 h)**.

Au total, l'association a participé à **9 manifestations** à l'occasion d'octobre rose :

- 6 interventions en établissements hospitaliers en Seine-Saint-Denis et dans le Val d'Oise,
- 1 projection ciné débat à Bagnolet (93),
- 2 tenues de stands à l'occasion d'initiatives communales (Aubervilliers, Epinay-sur-Seine)

**Plus de 1 000 personnes** rencontrées à l'occasion d'Octobre Rose et près de **150 h** de bénévolat.

### **Autres interventions**

- 1 forum des associations à Epinay-sur-Seine (93),
- 2 interventions dans le cadre des journées de vente de jonquilles au profit de l'Institut Curie à Enghien-les-Bains

<p><b>Au total, à l'occasion de ces différentes manifestations, nous avons eu un contact avec plus de 1 500 personnes. Nous avons consacré plus de 250h de bénévolat à ces actions.</b></p>
---

**Ces actions en matière de prévention** sont particulièrement consommatrices en temps de bénévolat et demande une très grande implication. Il est parfois indispensable d'être **3 voire 4 personnes** (en capacité à transmettre l'information de manière correcte) présentes afin de

faire face à la demande d'information et à l'afflux de personnes. Nous devons par conséquent planifier ces interventions le plus en amont possible.

**Toutefois, faute de bénévoles en nombre suffisant, nous ne sommes pas toujours en mesure de répondre favorablement à toutes les demandes.**

### ➤ **Information et communication via les médias et réseaux sociaux**

Un site internet <http://www.unelucioledanslanuit.fr> ainsi qu'une page [Facebook](#).

L'association a réalisé en 2012 quatre clips et un making-off pour la prévention et le dépistage du cancer du sein dont le message est simple : « Aujourd'hui, le cancer du sein frappe une femme sur huit. Et si c'était vous ? Faites-vous dépister. » Ces clips toujours disponibles et en accès libres via [YouTube](#).

Ces clips sont régulièrement utilisés par des collectivités partenaires, ou encore des circonscriptions sociales. Des établissements hospitaliers ou de soins les diffusent à l'occasion d'Octobre Rose.

Notre page Facebook et notre site internet présentent également des informations sur la prévention et le dépistage des cancers ainsi que les actions de l'association, ces documents sont accessibles toute l'année.

## **2. Accompagnement et soutien des personnes**

L'ensemble des activités et actions proposées par l'association sont effectuées systématiquement par des **professionnels ayant les compétences requises pour intervenir auprès de personnes malades** afin d'assurer une qualité des prestations optimales.

### **2.1 Point info cancer**

**Un espace d'accueil et d'information accessible tous les mardis de 13h30 à 17h et deux mardis par mois de 10h à 12h.** Celui-ci est ouvert à tous, il est possible d'obtenir des renseignements sur l'accès aux soins, les lieux d'accueil les plus proches par exemple, les modalités de prise en charge ou encore des conseils, des orientations vers des professionnels de santé notamment kinés, infirmières.

**Les malades ou leurs proches** peuvent bénéficier d'un entretien individuel pour une écoute attentive dans un cadre accueillant et chaleureux. Cet entretien est mené par **un bénévole préalablement formé à l'écoute.**

Aucun renseignement médical n'est jamais donné lors de ces entretiens.

***En 2018, 47 jours d'accueil, plus de 500 personnes ont fréquenté le point info-cancer. Parmi elles, 100 personnes non adhérents et professionnels souhaitant mieux connaître les activités de l'association.***

**La progression en termes de fréquentation est constante**, l'association est de plus en plus sollicitée et connue des assistantes sociales d'établissements hospitaliers, de la CRAMIF ou bien des circonscriptions sociales du département mais également des réseaux de santé du territoire. Le rayonnement de l'association dépasse largement les limites communales, notre situation géographique aux confins de trois départements (Seine-Saint-Denis, Val d'Oise et Hauts-de-Seine) contribue à élargir notre champ d'intervention.

**Ceux et celles qui connaissent l'association, n'hésitent pas à venir régulièrement** dans les locaux afin de **partager un moment de convivialité ou trouver un lieu d'écoute.**

## **2.2 Atelier d'expression artistique**

Celui-ci a dû cesser en avril 2018, faute d'intervenante.

En 2018, **seulement 3 ateliers** ont eu lieu, auxquels ont participé en moyenne **5 personnes**. La création artistique «Voyage de héros» a donné lieu à deux représentations une au **Centre Hospitalier d'Argenteuil (95)** et une à **la clinique Claude Bernard à Ermont (95)** dans le service de chimiothérapie le 29/3/2018. Celles-ci ont été effectuées devant un public restreint, une quinzaine de personnes hospitalisées dans les services d'oncologie et de gériatrie des établissements, enfin la dernière a eu lieu pendant les séances de chimiothérapie devant une dizaine de personnes.

## **2.3 Atelier d'activité physique adaptée**

La pratique d'une activité sportive est clairement identifiée comme bénéfique pour la prévention de la maladie, mais également en termes de prévention tertiaire, notamment en ce qui concerne la récurrence pour les cancers du sein, du côlon et de la prostate. C'est plus spécifiquement ce volet-ci que nous souhaitons privilégier en incitant les personnes touchées par un cancer à pratiquer une activité sportive.

Une Luciole dans la nuit a donc choisi d'intégrer l'APA comme une offre complémentaire pour les patients en cours et/ou après les traitements afin de servir de moteur dans la reconquête d'une dynamique sociale et de redonner au corps son existence après les traitements. L'entraînement se déroule dans un lieu fermé, hors du parcours de soins, protégé du regard des autres.

**Deux ateliers hebdomadaires** (d'une durée d'1h30) d'activité physique adaptée sont accessibles aux personnes atteintes d'un cancer ainsi qu'aux aidants animés par un éducateur sportif spécialisé. Ils se déroulent, chaque semaine, sauf pendant les vacances scolaires, en salle mais parfois en extérieur dès que le temps le permet.

Les activités proposées sont variées tout en restant accessibles au plus grand nombre.

L'objectif n'est jamais la performance, mais bien d'éprouver du plaisir à la pratique, de retrouver du lien social tout en remobilisant son corps. **Les participantes, des femmes sont toutes ravies de se retrouver et essaient au maximum d'être présentes.** La fatigue, le manque de force ou la baisse de moral ne les empêchent pas d'y participer.

De septembre 2017 à juin 2018, le Comité Départemental de Gymnastique Volontaire du Val d'Oise (CODEP EPGV 95) est intervenu à l'association. Depuis septembre 2018, nous avons un nouveau partenariat avec le CSME qui met gracieusement à disposition un éducateur sportif spécialisé dans le cadre de l'activité sport santé.

En **2018, 72 séances** ont eu lieu regroupant chacune **6 personnes en moyenne**. 23 personnes sont inscrites à cet atelier, exclusivement des femmes dont la moyenne d'âge est de 64 ans. 3 participants ont bénéficié de plus de 40 séances, **6 participants ont bénéficié de 20 séances et plus**, 4 entre 10 et 15 séances et 8 moins de 10 séances. Cette hétérogénéité s'explique : certaines participent aux ateliers depuis seulement le dernier trimestre, d'autres sont en récurrence ou souffrent de pathologies invalidantes, enfin certaines ont repris une

activité professionnelle ne leur permettant plus de participer aux ateliers.

En 2018, **72 séances** ont eu lieu regroupant chacune **6 personnes en moyenne**. **23 personnes** sont **inscrites** à cet atelier.

Retrouvez également les témoignages de participants à ces ateliers dans le film, [« Il était une fois une luciole dans la vie »](#).

## 2.4 Aquagym

L'association propose aux adhérents depuis octobre 2018, des séances d'aquagym au Centre nautique du Canyon. Ces séances se pratiquent dans un cadre « normal » puisque les participants intègrent un groupe déjà formé.

L'association dispose de 5 places à chaque séance hebdomadaire (les mercredis de 12h15 à 13h15). **10 séances** ont eu lieu et 11 personnes y participent de manière récurrente. Pour certaines d'ailleurs, elles pratiquent également l'activité physique adaptée. La participation moyenne par séance est de **4 personnes**.

## 2.5 Prise en charge psycho-socio-esthétique

**Depuis le début de l'année 2015**, l'association propose des soins individuels aux adhérents de l'association réalisés par une psycho-socio-esthéticienne.

Au rythme de **deux par mois les mardis 13h30 à 17h**, des soins individuels et des ateliers collectifs sont proposés aux adhérents de l'association.

**17 rendez-vous** ont eu lieu au cours de l'année permettant de dispenser **50 soins individuels** (d'une durée minimum de 40 minutes) dans les locaux de l'association. 19 personnes, exclusivement des femmes, ont bénéficié de ces soins. 6 ateliers collectifs ont permis de réunir 32 femmes.

Ces rendez-vous sont des **moments particulièrement précieux** pour les malades. L'occasion leur est donnée de bénéficier **d'un moment de bien-être et de détente** dans un contexte où le corps et l'image de soi sont mis à mal par la maladie et les traitements. Ce sont de véritables **moments « hors du temps »** où l'on échappe pour quelques temps à la maladie et à ses conséquences et où les patients peuvent lâcher prise et se détendre.

Ces ateliers pourraient être totalement considérés comme **un soin à part entière au même titre qu'un traitement médicamenteux ou chirurgical**.

D'une manière générale, les personnes participant aux soins esthétiques sont toutes « ravies », « enchantées » de cette pause « bien-être », **un moment de plaisir et de détente** où elles **échanent avec des personnes ayant vécu une expérience similaire à la leur, l'occasion de recréer du lien social**.

## 2.6 Accompagnement diététique

Une activité plébiscitée par de nombreux participants à l'activité physique adaptée. Elles souhaitent :

- Des conseils concernant les habitudes alimentaires,
- Des informations sur la gestion de leur poids (prise de poids consécutive aux traitements mais également problèmes de dénutrition),

- Savoir comment gérer stress, douleurs et prise de poids,
- Des conseils pour pallier les difficultés à se nourrir quand on est en traitement,
- Savoir pourquoi certains traitements font grossir,
- Connaître quelle alimentation privilégier.

À ces **consultations individuelles s'ajoutent des ateliers collectifs cuisine**. La diététicienne nutritionniste est présente deux fois par mois dans les locaux de l'association.

**En 2018, 20 consultations individuelles auprès de 11 personnes**. L'association prend entièrement en charge un bilan et deux consultations individuelles et **90 personnes** ont participé aux **16 ateliers collectifs** cuisine et thématiques.

### **2.7 Programme d'art-thérapie avec les Médecins de l'Imaginaire**

Depuis 15 ans, l'association *Médecins de l'Imaginaire* (MDI), propose aux personnes touchées par un cancer, dans différents lieux « ressource » en Région Parisienne, des parcours d'art-thérapie conçus spécifiquement pour répondre aux besoins de soutien pendant et après les traitements.

Il est aujourd'hui reconnu (et mesuré par des études) que l'art-thérapie a un impact positif sur la qualité de vie du patient. Notamment, ces parcours en groupe permettent de se sentir moins isolé, de réduire ou prévenir le stress et l'anxiété, d'exprimer et de partager des ressentis qui n'ont pas de mots pour se dire, et de reprendre de l'énergie vitale.

Aucune compétence artistique n'est requise car « ce n'est pas de faire bien » dont il s'agit mais de « se faire du bien » !!! Les art-thérapeutes sont là pour guider et accompagner chacun tout au long de la séance. Le premier parcours, comprenant un cycle de 8 rencontres, a été mis en place en novembre 2018 après trois séances découvertes. Le cycle s'est achevé le 17/1/19 avec 6 participantes.

### **2.8 Atelier collectif de sophrologie**

Reconnue comme **soin oncologique de support** par l'État dans le Plan Cancer 2014-2019, la sophrologie est encore mal connue du public. Peu d'entre nous songeraient à y avoir recours lors d'un traitement médical. Elle est complémentaire à un traitement, mais ne le remplace pas, de même qu'elle ne se substitue pas à l'écoute d'un psychologue.

Depuis décembre 2018, deux ateliers collectifs (de 1h30 chacun) de sophrologie sont proposés aux adhérents de l'association, quatre participants en moyenne.

### **2.9 Ateliers activités manuelles**

**Christiane propose très régulièrement** de nouvelles activités (peinture, modelage, dessin...) pour s'amuser mais surtout pour mettre entre parenthèses la maladie pendant ces moments de créations artistiques. Il s'agit d'un moment d'échange et de partage. Les différentes réalisations sont exposées et mises en valeur dans les locaux de l'association toujours dans la bonne humeur.

En 2018, **15 ateliers** ont eu lieu réunissant en moyenne **6 personnes**. Les réalisations font l'objet d'une exposition dans les locaux de l'association.

### **2.10 Atelier soins et conseils capillaires**

**Gaëlle, coiffeuse professionnelle**, est intervenue **une fois par trimestre** en 2018 pour proposer des ateliers collectifs thématiques sur les soins capillaires et le coiffage.

### **2.11 Journées portes ouvertes**

**Tous les trimestres**, les mardis de 10 h à 17h, ces journées sont l'occasion de rencontrer les bénévoles de l'association, de découvrir son action, de participer à certaines des activités. Elles ont un grand succès et permettent, notamment à de nombreux professionnels, de nous rendre visite.

Chaque journée, depuis 2018, est consacrée à une thématique spécifique afin d'élargir et de permettre au plus grand nombre de s'informer :

- Sport et plaisir en mars,
- Prendre soin de son corps en juin
- Cancer et sexualité en octobre
- Papilles et papillotes en décembre.

Elles ont rassemblé plus de 113 personnes dont 28 professionnels.

### **2.12 Activités en milieu hospitalier pris en charge par l'association**

L'association propose, en établissements médicaux, depuis de nombreuses années des **soins esthétiques**. Ceux-ci sont réalisés par une psycho-socio-esthéticienne rémunérée par l'association. Ces soins sont notamment proposés de manière ponctuelle lors des interventions en matière de prévention dans les établissements (en octobre et mars notamment).

A ces prestations ponctuelles, s'ajoute une intervention récurrente à l'hôpital privé de la Seine-Saint-Denis au Blanc-Mesnil (93) à un rythme mensuel (3h).

51 **soins** ont été dispensés dans le cadre des journées d'animation dans les établissements hospitaliers (Clinique de l'Estrée à Stains - 93, Hôpital Européen La Roseraie à Aubervilliers-93, Centre Régional d'Oncologie Médicale du Val d'Oise à Osny - 95 et Clinique Conti à L'Isle Adam -95) auprès des patients en traitement mais également des soignants.

Une intervention mensuelle d'une durée de 3 heures se déroule à l'Hôpital Privé de la Seine-Saint-Denis à Blanc-Mesnil (93) dans le service de chimiothérapie. 50 soins ont été réalisés (parmi ceux-ci 5 se sont « limités » à un temps d'écoute et d'échange) à 27 femmes (2 personnes ont bénéficié de 3 soins, 1 personne de 2 soins) et 17 hommes (l'un d'eux a bénéficié de 2 soins).

Enfin depuis le mois de novembre 2018, l'association prend en charge financièrement un atelier d'activité physique adaptée hebdomadaire (d'une durée de 1h30) pour les patients de la clinique de l'Estrée à Stains (93). En 2018, **six ateliers** ont eu lieu (un atelier a dû être annulé faute d'un nombre suffisant de participants).

**La participation moyenne** par cours est de **3. Sept personnes** sont **inscrites** (un seul homme).

### 3. Communication

Un site internet <http://www.unelucioledanslanuit.fr> ainsi qu'une page [Facebook](#).

Des affiches et tracts sont réalisés pour chaque atelier thématique et diffusés auprès :

- Des professionnels de santé acceptant de relayer l'information (pharmacies, cabinets de radiologie, laboratoires d'analyses médicales, kinés, médecins, infirmières...),
- D'un certain nombre d'équipements et services municipaux ou para municipaux ateliers santé ville (93), maison de la santé de Saint-Denis (93),
- Des établissements hospitaliers. En Seine-Saint-Denis, la Clinique de l'Estrée, l'Hôpital Delafontaine, l'Hôpital Avicenne et l'Institut de Radiothérapie de Hautes Énergies (IRHE) à Bobigny, le Centre Cardiologique du Nord à Saint-Denis, l'Hôpital Européen La Roseraie à Aubervilliers, l'Hôpital privé de la Seine-Saint-Denis au Blanc-Mesnil. Dans le Val d'Oise, la clinique Conti à l'Isle-Adam, la clinique Sainte-Marie à Osny, Clinique Claude Bernard à Ermont, l'Hôpital Privé Nord Parisien et l'Institut de Cancérologie Paris Nord à Sarcelles et le Centre Hospitalier Victor Dupuy à Argenteuil.
- Mais également auprès de commerçants.

Des mailings sont effectués régulièrement afin d'assurer la diffusion l'information, chaque personne ayant participé à un atelier ou s'étant déplacée à la permanence reçoit cette information. Enfin, chaque adhérent reçoit hebdomadairement un sms l'informant des activités de la semaine.

### 4. La vie de l'association

Outre toutes ses activités en direction du public, des malades et de leurs proches, l'association poursuit son travail de professionnalisation. En 2017, le **règlement intérieur** de l'association a été revu. Il fait l'objet d'une adoption lors de la dernière réunion du Conseil d'administration qui s'est tenue le 6 Mars 2018. Chaque nouvel adhérent quel que soit son statut est systématiquement reçu par deux membres bénévoles de l'association.

De plus, une **charte de confidentialité régit** les droits et devoirs des bénévoles.

Des journées de formations ont lieu régulièrement afin d'apporter aux membres du CA et plus ponctuellement aux prestataires de l'association les compétences nécessaires à notre activité.

#### **Dépôt de la marque Une Luciole dans la nuit**

Afin de protéger le nom de l'association, la marque et le logo ont été déposés auprès de l'**Institut Nationale de la Propriété Industrielle (INPI)**.

## LES PROJETS POUR 2019

---

Poursuivre le développement de notre action au quotidien :

### **Recruter des bénévoles**

Comme beaucoup d'associations, nous rencontrons de grandes difficultés pour recruter des bénévoles, que ce soit pour des tâches administratives ou des actions d'écoute, d'information et de prévention. Notre objectif est de communiquer toujours plus pour faire connaître notre action et inciter de nouvelles personnes motivées à rejoindre l'association.

### **Développer le partenariat avec les établissements hospitaliers**

Nos projets de communication doivent concerner le public, mais aussi être largement orientés vers les établissements et professionnels de santé, afin qu'ils fassent connaître notre action.

### **Formation des bénévoles**

Bien qu'il n'existe aucune obligation, notre association est vigilante sur la formation initiale et continue de ses bénévoles. L'objectif de ces formations est de fournir aux bénévoles des outils leur permettant de mieux aborder l'écoute du malade ou des proches. Elle permet aussi d'acquérir des outils pour assurer le soutien psychologique des bénévoles, gage de qualité et de pérennité.

Cette action de formation a été rendue possible en 2016, via une subvention de la Fondation Banque Populaire.

Depuis, plusieurs journées complètes ont été suivies dans les locaux de l'Association, et menés par des professionnels. Ce travail se poursuivra en 2019.

### **Du sport à domicile**

L'association « Une Luciole dans la nuit » souhaite permettre à des personnes atteintes de cancer en cours de traitement ou non, ou en en rémission de pratiquer une activité physique adaptée à domicile. Cette activité est à destination des malades :

- Actuellement dans l'incapacité de se déplacer sur les lieux de pratique proposés de l'association,
- Dont la confiance en eux est mise à mal par la maladie et les traitements.

Chaque participant pourra bénéficier d'une **séance d'activité physique hebdomadaire à domicile d'une durée d'une heure dans la limite de 5 séances**. Préalablement à chaque démarrage, les bénéficiaires seront invités à une « consultation bilan » de début de programme proposée conjointement par l'éducateur sportif spécialisé et la diététicienne nutritionniste dans les locaux de l'association. Cette consultation a pour objet d'identifier les freins à la pratique, de mesurer les principales constantes (poids, masse musculaire...), d'identifier les pratiques en matière d'activité et d'alimentation et d'élaborer le programme Activité physique adaptée/Alimentation. A l'issue de ces cinq séances, l'éducateur sportif et la diététicienne proposeront un « bilan fin de programme » afin d'évaluer et mesurer les changements (tant qualitatifs que quantitatifs) du point de vue corporel notamment et capacités du participant à pratiquer en atelier collectif (Selon une grille et un questionnaire réalisés par les deux prestataires).

Celui-ci pourra alors :

- Poursuivre en atelier collectif au sein de l'association,
- Cesser toute activité avec l'association (les participations financières versées à l'association sont définitivement acquises)
- Solliciter l'association afin d'obtenir une nouvelle session dans le cas où le « bilan de programme » le précise.

Si le participant s'inscrit dans le programme d'atelier collectif mis en place par l'association, il bénéficiera au terme de six mois de pratique d'un nouvel bilan afin d'évaluer et mesurer les modifications (tant qualitatives que quantitatives) du point vue corporelles notamment mais également son "mieux être ».

Ces ateliers individuels à domicile sont animés par un « prestataire » titulaire d'une formation éducateur sportif niveau 1 du CDOS de Paris (Comité Départemental Olympique et Sportif) ainsi que d'une formation complémentaire d'éducateur sport santé « forme et bien-être ». Les activités pratiquées sont la gym d'entretien.

Chaque participant devra préalablement s'inscrire auprès de l'association Une Luciole dans la nuit. Il s'acquittera :

- de l'adhésion annuelle (d'un montant de 15€ en 2018),
- de la cotisation sport (d'un montant de 20€ annuel en 2018)
- d'un chèque de caution d'un montant de 60€ (non encaissé sauf absence injustifiée et remis à l'issue des séances),
- et fournira un certificat de non contre-indication à la pratique sportive.

### **Secteur géographique d'intervention**

- En Seine-Saint-Denis (93), les communes de : Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, L'Ile Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains, Villetaneuse.
- Dans le Val d'Oise (95) : Argenteuil, Enghien-les-Bains, Deuil-la-Barre, Montmagny, Saint Gratien, Sannois.
- Dans les Hauts-de-Seine (92) : Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne.

### **Budget sur la base d'un taux horaire de 60€**

En partant sur 5 personnes maximum par session et pas d'intervention pendant les vacances scolaires, cela représente environ 37 semaines d'intervention (arrêt 15 juillet reprise 1ère semaine de septembre) soit environ 8 sessions par an.

Soit un budget de 2500€ par session (en intégrant les deux consultations et l'assurance nécessaire à l'intervention à domicile) et à l'année environ 18 500€.

### **De la sophrologie en accompagnement individuel**

En plus des séances de groupe proposées par l'Association, nous souhaitons proposer des accompagnements personnalisés individuels.

**Public concerné :** Tout adhérent de l'association, à tout stade de la maladie, y compris accompagnants.

## **Objectifs :**

- Mettre en place un accompagnement individuel personnalisé de sophrologie, dans des situations telles que :
- Préparer une intervention chirurgicale ou un acte invasif, pour l'aborder avec calme,
- Renforcer l'énergie de la personne pendant un traitement, entre autres de chimiothérapie,
- Renforcer la confiance en soi après un traitement, avant la reprise d'une activité professionnelle,
- Améliorer la qualité du sommeil,
- Améliorer la gestion des douleurs post opératoires,
- Améliorer la gestion des douleurs liées aux traitements,
- Favoriser une démarche d'arrêt du tabac,
- Pour les accompagnants : Renforcer ses capacités à accompagner une personne malade.

D'autres situations peuvent être traitées par un accompagnement de sophrologie, mais sont uniques à chaque situation et personnalisées. Certaines situations nécessitent en plus un accompagnement médical ou psychologique.

**Intervenant :** un sophrologue formé et titulaire du RNCP (Répertoire National de la Certification Professionnelle).

**Durée de l'accompagnement individuel :** 10 à 12 semaines environ.

A raison d'une séance hebdomadaire d'une heure environ, dans les locaux de l'association. Le montant d'une séance individuelle de sophrologie est de **60€ TTC**.

Le prix de la séance comprend :

- L'animation de la séance d'une heure environ,
- L'élaboration et le suivi d'un protocole d'accompagnement personnalisé,
- La retranscription et la transmission par écrit des exercices de relaxation dynamiques,
- La mise à disposition d'un enregistrement audio de la séance.

Chaque participant devra préalablement s'inscrire auprès de l'association Une Luciole dans la nuit. Il s'acquittera de l'adhésion annuelle (d'un montant de 15€ en 2018).

Sur cette base, avec la prise en charge de 10 personnes par an, ce projet représente un budget de **7200 €**.

## **Une exposition des travaux réalisés pendant les ateliers**

Afin de valoriser le travail effectué pendant les ateliers de créations artistiques, nous souhaiterions pouvoir organiser une exposition dans un lieu largement ouvert au public.

### **Atelier théâtre**

L'association souhaite mettre à nouveau en place un atelier théâtre récurrent avec ou non représentation théâtrale à la fin de la saison. Cette initiative mise en place il y a quelques années avait donné lieu à des moments riches en partage et en dépassement de soi pour chacun des participants. Aussi souhaitons-nous la proposer à nouveau. Cette activité a démarré le 9 Avril avec un premier atelier et se poursuivra en mai au rythme d'un atelier toutes les deux semaines.

### **Refonte du site internet**

Actuellement, le site internet présente des failles de sécurité majeures en raison de l'absence de mises à jour. L'objectif de cette refonte est également de permettre la création d'un système de gestion des adhérents et de suivi diverses activités afin de simplifier le travail actuel réalisé par les bénévoles. Une application sera également créée afin notamment de permettre des notifications aux utilisateurs de nouveaux événements ou articles.

## **RAPPORT FINANCIER 2018**

---

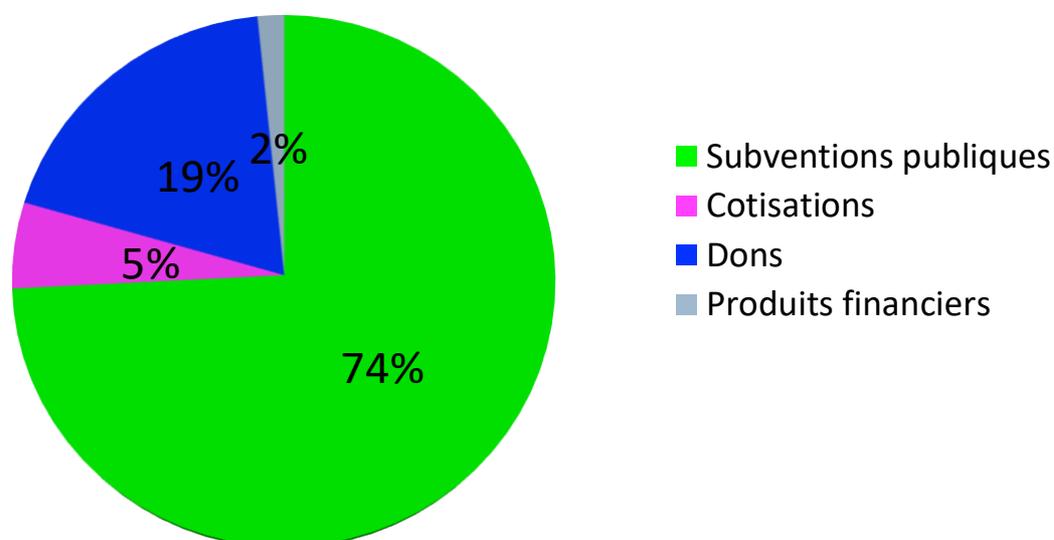
L'association a pu bénéficier en 2018 du soutien de fonds publics :

- Ministère de la Cohésion des Territoires via le Comité Général à l'Égalité des Territoires (CGET) dans le cadre de la politique de la ville,
- Agence Régionale de Santé dans le cadre de sa politique de prévention en matière de dépistage des cancers, et de soutien à l'activité physique,
- Conseil Général de la Seine-Saint-Denis,
- Villes d'Epinay-sur-Seine, et de Pierrefitte-sur-Seine (93),

Elle a également reçu le soutien de partenaires financiers privés :

- L'association de Bienfaisance du personnel Métropolitain de la CFAO,
- L'association Oder,
- Des dons privés.

### **Répartitions des recettes**



### **Répartitions des produits d'exploitation**

Subventions publiques	18 000€
Cotisations	1 270€
Dons	4 599€
Produits financiers	390€
<b>TOTAL</b>	<b>24 259€</b>

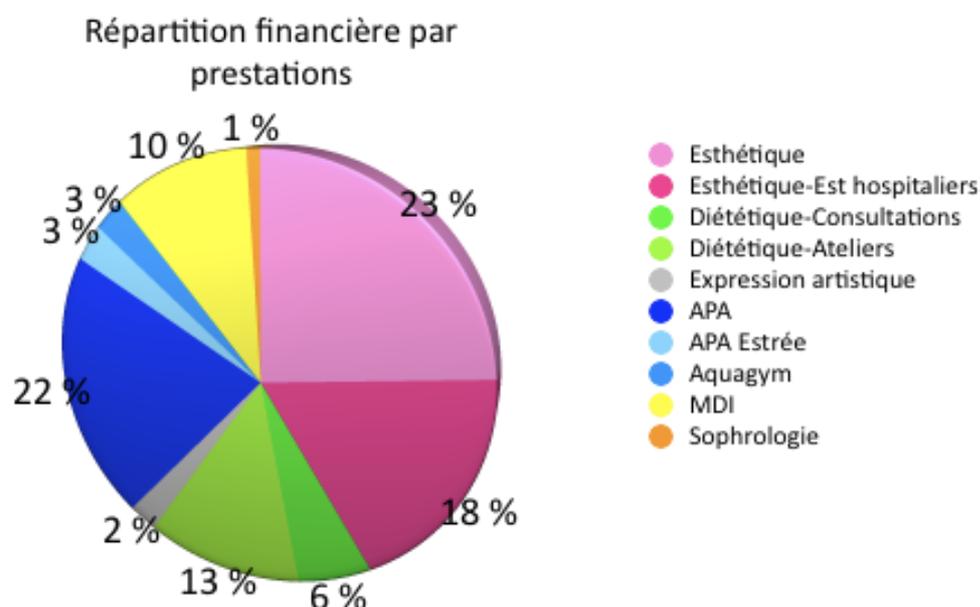
**Pour mémoire en 2017, les produits d'exploitation s'élevaient à 36 565€** (nous avons bénéficié d'une subvention exceptionnelle de 10 000€). Nous constatons cette année une baisse

des subventions qui s'accompagne d'une baisse des dons. D'autre part, nous avons décidé de ne plus solliciter la ville d'Epina-sur-Seine (celle-ci nous versait une subvention annuelle de 800 ou 1 000€), elle nous met gracieusement à disposition les locaux que nous occupons ce qui représente un effort très substantiel pour l'association.

### **Répartition des frais de fonctionnement**

Fournitures	2 752€
Electricité	445€
Assurances	257€
Formation	1 120€
Honoraires prestataires	17 257€
Missions-Réception	1 316€
Téléphonie-Frais postaux	1 077€
Publicité	732€
Cotisation	35€
Honoraires comptables	1 504€
Frais bancaires	63€
Divers	341€
<b>TOTAL</b>	<b>26 899€</b>

**Pour mémoire en 2017, les frais de fonctionnement étaient de 33 751€.** La baisse des frais de fonctionnement est liée à la suppression des charges en matière d'activité physique adaptée. En effet, le CSME prend gracieusement en charge, les deux cours proposés par l'association les lundis et vendredis.



Ce budget 2018 est clôturé avec un déficit de **2 640€** (en 2017, l'exercice présentait un excédent de 2 875€). Nous disposons d'une réserve d'un montant au 31/12/18 de **54 998€** (31/12/2017 de 53 030€).

Il reste nécessaire et impératif en termes de trésorerie de disposer d'une réserve permettant d'assurer un fonctionnement d'avance d'un minimum **9 à 12 mois**. En effet, les subventions publiques sont le plus souvent versées très tardivement dans l'année et parfois même dans le dernier trimestre de l'année pour autant l'association doit payer ses différents intervenants mensuellement.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 – Achats</b>	<b>3 197</b>	<b>70 – Vente de produits finis, de marchandises, de prestation de service</b>	
Fournitures-Petits équipements	1 839	<b>74 – Subvention d'exploitation (5)</b>	<b>18 000</b>
Fournitures de bureau	913	Etat (préciser le ou les ministères)	
Edf	445	- CUCS	10 500
<b>61 – Services extérieurs</b>	<b>377</b>	-	
Locations		Région(s)	

Entretien et réparation		- ARS	5 500
Assurances	257	Département(s)	
Formation	120	- CG 93	2 000
<b>62 – Autres services extérieurs</b>	<b>23 212</b>	Intercommunalité(s) (6)	
Rémunération d'intermédiaires,	19 760	-	
Téléphonie & Frais postaux	1 077	Commune(s)	
Déplacements, missions	1 316	- Epinay-sur-Seine	
Services bancaires et autres	63	- Pierrefitte-sur-Seine	
Divers	230	Organismes sociaux (détailler)	
Publication	732	Fonds européens	
Cotisation	35	CNASEA – Emplois aidés	
<b>64 – Charges de personnel</b>	<b>14</b>	Autres établissements publics	
Charges sociales	14	Aides privées	
<b>65 – Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>	<b>5 869</b>
<b>66 – Charges financières</b>		Dons, cotisations, dons manuels, legs	5 869
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	<b>390</b>
<b>68 – Dotation aux amortissements</b>	<b>98</b>	<b>78 – Reprises sur amortissements, provisions</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>26 899</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>24 259</b>

## BUDGET PREVISIONNEL 2019

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 – Achats</b>	<b>3 300</b>	<b>70 – Vente de produits finis, de marchandises, de prestation de service</b>	<b>500</b>
Fournitures-Petits équipements	1 800	<b>74 – Subvention d'exploitation (5)</b>	<b>25 000</b>
Fournitures de bureau	1 000	Etat (préciser le ou les ministères)	
Autres fournitures	500	- CGET CONTRAT DE VILLE	10 500
<b>61 – Services extérieurs</b>	<b>1 250</b>	-	
Locations		Région(s)	
Entretien et réparation		- ARS	5 500
Assurances	250	Département(s)	
Documentation	1 000	- CG 93	4 000
<b>62 – Autres services extérieurs</b>	<b>27 028</b>	Intercommunalité(s) (6)	
Rémunération d'intermédiaires, honoraires	24 268	-	
Téléphonie & Frais postaux	1 100	Commune(s)	
Déplacements, missions	1 100	- Epinay-sur-Seine	
Services bancaires et autres	60	- Pierrefitte-sur-Seine	500
Publicité, Publication	500	Organismes sociaux (détailler)	
<b>63 – Impôts et taxes</b>		Fonds européens	
<b>64 – Charges de personnel</b>		CNASEA – Emplois aidés	
Rémunération des personnels		Autres établissements publics	
Charges sociales		Aides privées	4 500

65 – Autres charges de gestion courante		75 – Autres produits de gestion courante	5 728
66 – Charges financières		Dons, cotisations, dons manuels, legs	5 728
67 – Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	350
68 – Dotation aux amortissements		78 – Reprises sur amortissements, provisions	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>31 578</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>31 578</b>

## RESOLUTIONS

**Résolution 1 :** L'Assemblée Générale approuve le rapport moral et d'activités de l'association Une Luciole dans la nuit pour l'exercice clos le 31 Décembre 2018.

*La résolution 1 est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.*

**Résolution 2 :** Après avoir pris connaissance du rapport financier concernant l'exercice clos le 31/12/2018, l'Assemblée Générale approuve les comptes et bilan dudit exercice ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et arrêtées par le conseil d'administration.

*La résolution 2 est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.*

**Résolution 3 :** L'Assemblée Générale décide que le déficit constaté soit comblé par la réserve.

*La résolution 3 est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.*

### **Constitution du bureau et du conseil d'administration**

**Chantal MERLET** ayant démissionné de son poste au sein du Conseil d'Administration, un poste est vacant.

**Jean-Paul CLÉOPHAX** membre du conseil d'administration depuis 2013 est rééligible. Je le remercie d'ailleurs très sincèrement pour son aide et sa fidélité à l'association depuis sa création. **Je vous remercie de l'applaudir.**

Le Conseil d'administration pouvant être constitué de 10 membres, **trois postes** sont par conséquent **à pourvoir. Aucune nouvelle candidature**, seul le Dr Jean-Paul Cléophax souhaite poursuivre son action.

Les membres présents et représentés procèdent au vote.

## Résultat du vote

Le Dr Jean-Paul Cléophax est réélu pour une durée de 5 ans avec 19 voix.

## Composition du Conseil d'administration

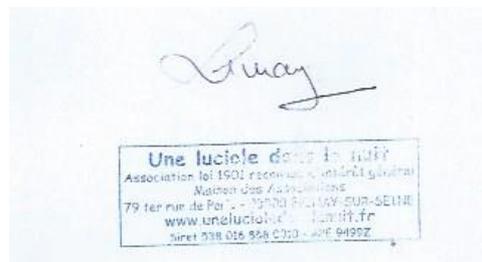
Evelyne BARBEAU, Alain CHARRON, Jean-Paul CLEOPHAX,  
Cathy COURTOIS, Maryse EDMOND, Pierrette ESTHER, Christiane LINAY,  
Simonne PRUDENT.

L'Assemblée Générale est clôturée à 16h00.

Evelyne BARBEAU  
Présidente



Christiane LINAY  
Secrétaire



ANNEXE : Feuille d'émargement